



DU 10 JUIN 2013

(Réponses écrites de la Direction affichées le 25 Juin 2013)

LSL Intersport
Logistique
S'engager pour chacun
Agir pour tous

1) La délégation CFDT aimerait savoir si il y aura une réponse de la Direction aux salariés qui ont fait une demande de formation.

Réponse de la Direction : Une nouvelle organisation a été mise en place ce début de mois pour la gestion de la formation. (...)

NOTRE AVIS : Nous prenons note de cela !

Il faut juste ajouter que le suivi aurait du être assuré par les responsables de service puisque ce sont eux qui sont plus à même de justifier les éventuels refus !

Le temps de réponse est beaucoup trop long et cela devra être évoqué lors du « plan de formation prévisionnel ».

5) Toujours trop de lumières entrepôt défectueuses. La délégation CFDT aimerait savoir si il existe un suivi pour cela.

Réponse de la Direction : Il n'existe pas de suivi écrit. (...)

NOTRE AVIS : Un suivi écrit doit être mis en place de manière à assurer une intervention rapide du service maintenance. Et cela est valable également pour beaucoup d'autres choses : protections échelles, lisses, matériels, sol etc.

Nous demanderons aux membres du CHSCT d'assurer ce suivi écrit puisqu'ils sont habilités à faire des inspections (Art L.4612-4 du code du travail).

6) La délégation CFDT aimerait encore une fois qu'une personne soit « habilitée électrique » dans chaque équipe.

Réponse de la Direction : Nous avons une personne qui l'est. (...)

NOTRE AVIS : la réponse de la Direction parle d'elle-même ! Ce n'est pas suffisant ! Surtout lorsque celle-ci est absente ...

Il est anormal que des salariés interviennent sans habilitation. Les formations appropriées (et obligatoires) doivent être inscrites dans le plan de formation à venir. A la place par exemple d'une partie des formations « management » !



CFDT.fr

R
E
U
N
!
O
N

D
P



LSL Intersport
Logistique
S'engager pour chacun
Agir pour tous

7) La délégation CFDT aimerait avoir des informations sur la mise en place du vocal

Réponse de la Direction : (...) à compter début septembre. (...)

NOTRE AVIS : L'inspection du travail lors de la visite du 7 juin 2013 a déclaré que ce système augmentait de manière significative les cadences de travail (risques psychosociaux).

Aucun document sur la « prime de performance » n'ayant jamais été signé dans notre entreprise, nous souhaitons l'ouverture de négociations sur un accord. Cet accord devra être le plus juste et récompenser le travail et l'esprit d'entreprise.

10) Point sur les différentes demandes depuis 2 ans :

- ▶ Stores sur les fenêtres des bureaux : cela va être fait en même temps que la réparation du réfectoire, par la même entreprise.

NOTRE AVIS : Merci pour les salariés concernés ! N'oublions pas les tableaux qui ont été décrochés !

- ▶ Lampe de bureau afin d'éviter la fatigue causée par la lumière scintillante des « néons » : Toujours en attente

NOTRE AVIS : Nous aimerions que cela ne soit plus en attente.

- ▶ Sièges au retour et au regroupement : Voir avec le réaménagement des postes de travail (...)

NOTRE AVIS : le 29/03/2013 la Direction a écrit : « c'est surtout la nécessité de revoir l'aménagement du poste de travail, ce que nous allons faire sans tarder. »

3 mois plus tard...

- ▶ Récapitulatif mensuel de productivité : A voir au fil du temps (...)

NOTRE AVIS : Un peu comme la chute des primes des caristes cellules 3-4 sur une décision unilatérale de la Direction ? Comme cela le salarié n'a aucun élément et ne peut faire valoir ses droits ! Vive la transparence !

- ▶ Butées de palette cellule 3 : On va essayer de le faire lors des transferts picking (...)

NOTRE AVIS : Trop tard !

- ▶ Protection devant le réfectoire : Pour le moment le réfectoire n'est pas en service et le passage est condamné.

NOTRE AVIS : C'est donc le moment de le faire !

- ▶ Vêtements d'été : On n'a pas avancé

NOTRE AVIS : On n'avance pas. A part la productivité (+ de 10%) !

Le 26 juin 2013

R
E
U
N
I
O
N
D
P



CFDT.fr



**LSL Intersport
Logistique**
S'engager pour chacun
Agir pour tous

Le 26 juin 2013

R E U N I O N D P

- ▶ Pénibilité (accord) : L'étude a bien avancé, devrait être à l'ordre du jour du prochain CHSCT

NOTRE AVIS : Puisque le projet d'accord sera présenté aux syndicats représentatifs dans l'entreprise, nous demandons à la Direction de nous inviter à cette réunion.

- ▶ Prise en compte des palettes cassées dans la productivité des caristes : La Direction va faire un rappel aux responsables de service (...)

NOTRE AVIS : Et un rappel sur les primes versées ?

- ▶ Pousoirs à la place des mitigeurs : Pas fait, nous rappelons que nous ne sommes pas propriétaires (...).

NOTRE AVIS : Quelle drôle de réponse ! Un mitigeur n'est pas un élément immobilier ! Usure normale du fait de l'utilisation. Cela doit donc être remplacé par le locataire.

Lorsque l'on parle de robinets laissés ouverts, tout le monde s'exclame l'avoir déjà vécu !

Soit des mètres cube gaspillés....

- ▶ Aménagement zone ski : Pas pour le moment (...)

NOTRE AVIS : Travail très pénible du fait d'un manque d'aménagement de la zone et du produit. Où en est la réflexion évoquée lors de la réunion DP du 27 novembre 2011 ? Dans les limbes des sujets qui ne seront jamais traités ?

- ▶ Sol entrepôt : Réponse DP du 27/02/2013 : La Direction reconnaît que le sol par endroit est abîmé ; cependant ce n'est pas le cas en cellule 4. (...)

NOTRE AVIS : les yeux voient (lapalissade) sauf lorsqu'ils ont des œillères.

Nous demandons seulement que les trous soient bouchés à la résine. Nous avons d'ailleurs montré l'état du sol à l'Inspection du travail.

- ▶ Livraison en vrac des pneus : voir réponse DP du 29/03/2013 : Avant toute action, un constat « visuel » va être fait à la prochaine réception.

NOTRE AVIS : Nous aimerions faire un constat « visuel » avec la Direction lors de la prochaine livraison.

